

Image not found or type unknown



Actif ,passif réactualisation ou pas?

Par **BAYOFRE3**, le **11/09/2010** à **12:21**

Bonjour,
En 1998 date du décès de la personne, l'actif (immobilier) était de 700000 FRANCS (106700 EUROS) ; le passif (les dettes) était de 183600 FRANCS (28000 EUROS) , actuellement en 2010 l'actif est de 200000 EUROS ,est-ce-que le passif va être aussi réévaluer maintenant que la succession va se conclure ?

Par **amajuris**, le **11/09/2010** à **21:44**

bjr,
l'évaluation d'une succession se fait au moment du partage.